

LES AGENTS OCCUPENT LES BONS ENFANTS... ET RENCONTRENT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Hier, mardi 12 avril 2016, une trentaine d'agents des Archives nationales des sites de Fontainebleau et de Paris ont occupé entre 9h30 et 13h00 le hall de l'immeuble des Bons Enfants pour signifier à la ministre de la Culture, Mme Audrey Azoulay, leur volonté de défendre pied à pied l'institution des attaques mortifères qui sont portées contre elle.

Alors que les Archives nationales sont prévues et organisées pour fonctionner pour les trente prochaines années sur trois sites en Ile-de-France (Paris, Fontainebleau, Pierrefitte-sur-Seine), la persistance des menaces de fermeture définitive du centre de Fontainebleau et d'amputation d'au moins 6 000 mètres carrés de surface (magasins, bureaux, ateliers) du centre historique de Paris, est un signe annonçant une opération de démantèlement de l'institution basée sur le dépeçage de ses équipements.

Déroulement d'une banderole, distribution de tracts (plus de 700), reprises de slogans et de mots d'ordre, ont permis à une délégation d'obtenir une rencontre avec M. Christopher Miles, Secrétaire général du ministère de la Culture.

⇒ Une « vision des Archives du 21^e siècle » ?

Si M. Miles n'a apporté aucune réponse concrète à nos revendications « structurelles », il a rappelé que **la ministre de la Culture était pleinement « consciente de l'importance de ce dossier »** et qu'il lui fallait prendre le temps nécessaire pour se forger une opinion... C'est fort louable. Mais en vérité, le temps de la réflexion est déjà passé. En effet, M. Miles a annoncé que **le Conseil Supérieur des Archives (CSA), présidé depuis peu par M. Jean-Louis Debré, « serait convoqué au cours de la première semaine de mai. »** M. Miles a expliqué que « *ce sera pour la ministre l'occasion d'y présenter sa vision globale pour les archives : les Archives nationales, les archives des autres ministères, mais aussi les Archives départementales.* » D'après M. Miles, il s'agit pour Mme Azoulay de présenter « *sa vision des Archives du 21^e siècle* ». Vaste programme sachant que Mme Azoulay, à moins de 3 semaines de cette échéance, n'a toujours pas daigné prendre l'avis des organisations syndicales sur toutes ces questions essentielles !

⇒ Liquidation de Fontainebleau : « une immense erreur »

En ce qui concerne le centre de Fontainebleau, s'exprimant publiquement mais à « titre personnel », M. Miles a estimé que ce serait « *une immense erreur que de se séparer du site des Archives nationales de Fontainebleau* »... tout en n'écartant bien sûr pas l'option de devoir le mettre à mort si nécessaire. Sacré M. Miles, tout et son contraire dans la même phrase !

⇒ Amputation à Paris : pas de collecte de minutes postérieures à 1955 !

Pour le centre de Paris, M. Miles a vanté les mérites de l'amputation des locaux et de l'accueil *in situ* de 400 collègues des services d'administration centrale victimes de l'opération de délocalisation/spéculation immobilière en gestation. C'est au cours de sa démonstration que M. Miles a précisé que **la collecte des minutes des notaires sur le site ne dépasserait pas la date de « 1955 » ! Or, le site de Paris devait conserver les minutes notariales jusqu'à la date de 1968 !**

Cette annonce en forme d'aveu confirme que **l'amputation des locaux des Archives nationales correspond à une réduction drastique des moyens et de la capacité de l'institution à assurer ses missions**, à commencer par la collecte ! M. Miles n'ayant pu inventer seul cette date, nous posons les questions de savoir qui a pu la lui glisser dans l'oreille, et pourquoi nous n'en avons pas été informés ? Enfin, passée la date de 1955, où seront conservées les minutes des notaires parisiens ? A Pierrefitte, évidemment !

⇒ Tickets restaurant : « des annonces au mois de mai »...

Enfin, si rien de fondamental n'a été annoncé pour les agents du centre de Pierrefitte-sur-Seine, nous avons tout de même appris de M. Miles que « *des annonces seraient faites au mois de mai* » sur **l'attribution des tickets restaurant**. Lesquelles, nous n'en saurons pas plus...

En conclusion, notre délégation a fait valoir à M. Miles qu'elle campait intégralement sur ses positions, à savoir : abandon du projet de fermeture du site de Fontainebleau, maintien de toutes les surfaces et locaux du site de Paris aux AN, non à la saturation du site de Pierrefitte, pourvois et créations de 98 emplois, halte à la précarité, revalorisation des primes IAT et IFTS au niveau des montants servis en Centrale, élargissement et augmentation du montant des « chèques cadeaux ». **Notre détermination est totale. Nous prévenons Mme Azoulay que si elle persistait dans la voie de la politique destructrice menée par ses prédécesseures, elle prendrait alors la lourde responsabilité de prolonger et d'aggraver le conflit social en cours.**